AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-7-79143403

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : XXXX 50F. XXXX 60F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 163 - 4 Juillet 1979

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DES POMACEES : La lutte peut être suspendue dans les vergers totalement indemnes de maladie ; par contre ceux dont les arbres présentent des taches doivent être protégés jusqu'à la récolte. Les renouvellements devront tenir compte du régime des pluies et de la rémanence des produits utilisés.

OIDIUM DU POMMIER : Ajouter un anti-oïdium pour les variétés régulièrement contaminées par ce champignon.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Un deuxième traitement doit être effectué contre ce ravageur, les conditions météorologiques de la dernière semaine ayant été favorables au dépôt des pontes.

"ANTHRACNOSE" ET CORYNEUM DU CERISIER : Les variétés sensibles, notamment Marmotte, doivent recevoir après récolte une dernière application. Préférer un fongicide polyvalent:
- captane (diverses spécialités) ;
- dithianon (Delan)
- doguadine (Dodinal BF, Melprex)
- folpel (diverses spécialités)
...

POU DE SAN JOSE : Rappelons qu'en application de l'arrêté ministériel du 31 août 1977 la lutte contre cette dangereuse cochenille est obligatoire sur tout le territoire français de façon permanente.

Les premières larves estivales ayant été observées (notamment dans la NIEVRE), un traitement insecticide doit être appliqué dès que possible dans les plantations et pépinières contaminées. Utiliser un appareillage permettant un lessivage soigné, sous forte pression, des collets, troncs, branches et branchettes des arbres et arbustes fruitiers.

Le méthidathion (Ultracide) à 40 g. de matière active par hectolitre, les oléoparathions à 25 g. et les parathions émulsions sont les produits les plus efficaces contre ce ravageur.

Tenir compte des délais d'emploi avant récolte et traiter après cueillette pour les petits fruits.

POMME DE TERRE

MILDIOU : Bien que les conditions météorologiques actuelles ne soient pas favorables à l'évolution de la maladie, la protection des cultures reste souhaitable avant les prochaines pluies compte tenu du développement et du stade sensible de la végétation.

DORYPHORE : Surveiller la deuxième génération larvaire.

P100

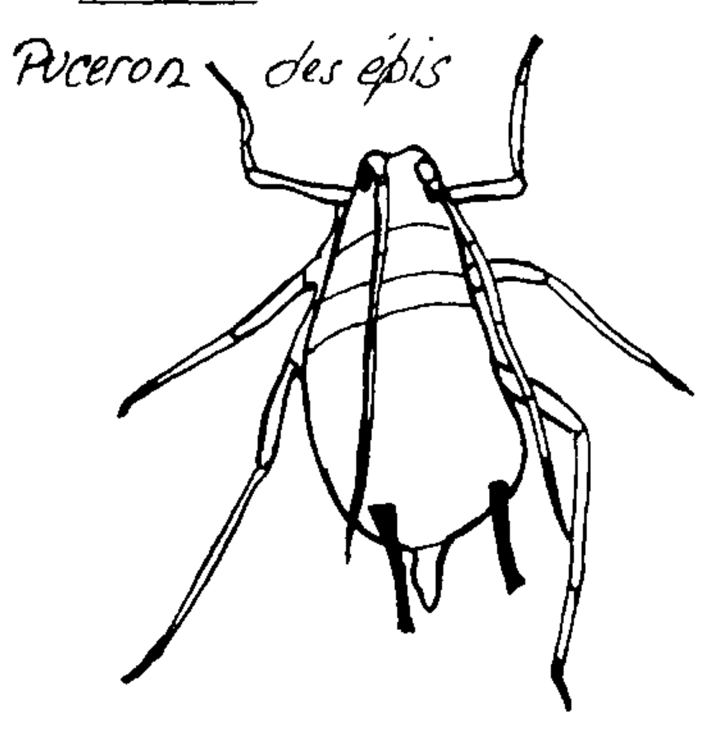
CULTURES LÉGUMIÈRES

SEPTORIOSE DU CELERI : La maladie ayant été observée, il importe d'être vigilant et d'assurer une protection continue.

TEIGNE DU POIREAU : Un traitement insecticide peut encore être effectué contre la première génération de "vers" du poireau.

CÉRÉALES

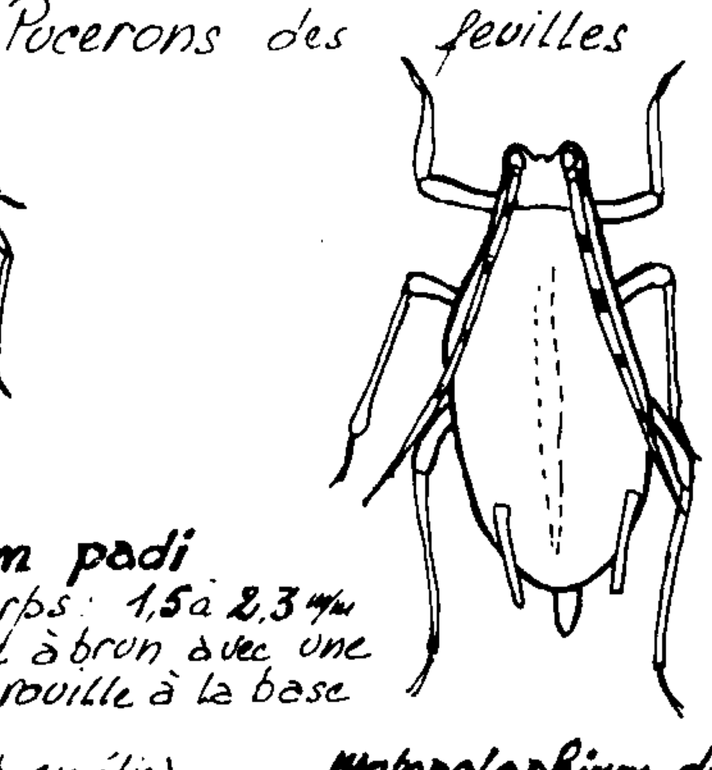
PUCERONS :



Pucerons des feuilles

Sitobion avenae
- Longueur du Corps : 2 à 3 m/m
- Couleur variable allant du vert jaune au marron très foncé.

Rhopalosiphum padi
- Longueur du corps : 1,5 à 2,3 m/m
- Couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base des cornicules (occasionnellement sur épis)



Metopolophium dirhodum
- Longueur du corps : 2,2 à 3 m/m
- Couleur vert jaunâtre ou rose avec une ligne brillante et bien visible dans la partie médiane du dos.

Des observateurs ont signalé le développement de petits foyers de Sitobion avenae ou de Rhopalosiphum padi sur feuilles et parfois sur épis. Dans ce dernier cas une intervention pourrait être envisagée sur blés tardifs (resemis) ou blés de printemps si les populations de Sitobion avenae évoluaient nettement pour atteindre le seuil d'au moins 5 pucerons sur 50 % des épis.

Les traitements deviennent inutiles dès que les grains arrivent au stade pâteux.

MAÏS

PYRALE : A l'automne 1978 les comptages de larves par dissection des plantes nous ont montré que les populations étaient en augmentation. Il est à redouter que nous ayons des attaques semblables à celles observées avant 1976.

Les premières captures datent du 15 juin, avec des vols soutenus vers le 25-30 juin au Nord du département de l'YONNE.

Il est rappelé que l'intervention chimique se situe au stade "fin de cornet" (50 % d'épis mâles visibles dans les cornets). Dans les zones habituellement et nouvellement (YONNE) infestées, le traitement sera effectué au fur et à mesure que ce stade sera atteint.

Le recours à la lutte biologique à l'aide de trichogrammes est encore prématuré et fait l'objet d'une large expérimentation en 1979.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.